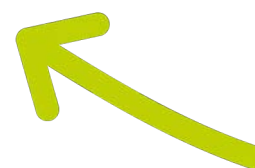




RAPPORT D'ACTIVITE 2021

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE
GERLAND – CENTRE MARIA DUBOST



SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

- Hébergement séquentiel7
- Principes du projet / Missions de l'ESMS7

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

- Présentation des publics accompagnés :8
- Évolution de la population.....13
- Scolarité.....13

SCOLARISATIONS INCLUSIVES

- Insertion professionnelle16
- File active, intensité d'accompagnement et liste d'attente16

L'ACTIVITÉ

- Données chiffrées des usagers17
- Données chiffrées professionnels Les activités récurrentes18

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

- Travail avec les familles22
- Les partenariats et les conventions22

L'ORGANISATION DU SERVICE

- Le projet de service23
- La démarche qualité24
- Les événements indésirables.....24
- Suivi des fiches actions CPOM Établissements25
- Maintenance/ Travaux / Aménagements.....25



RESSOURCES HUMAINES

- L'organigramme.....27
- Arrivées / Départs.....28
- Actions de formation.....28

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022

CONCLUSION



L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décloisonnement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances.

Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 23.800 salariés, disposent de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent 900 millions d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 1500 usagers et familles, accompagnés et 425 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le centre Maria Dubost, géré par Les PEP69, est autorisé à accueillir 110 enfants et adolescents de 12 à 20 ans, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Rhône, dont 102 en semi-internat et 8 en internat dans le cadre de l'Unité d'Hébergement Séquentiel (UHS). Ces enfants et adolescents présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

L'établissement dispose d'Unités d'Enseignement et d'ateliers de pré formation professionnelle.

Installé dans des locaux et sur un terrain de la ville de Lyon (baux emphytéotiques à échéances de 2021 et 2022), l'ITEP Maria Dubost fait l'objet d'un projet de reconstruction (à l'horizon 2023-2024), compte tenu de la requalification de l'îlot urbain sur lequel il est implanté.

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire de 71 professionnels représentant 64,43 Équivalents Temps Plein (ETP). L'établissement est situé en secteur urbain et installé dans des bâtiments datant de la fin des années 1960. Les surfaces sont généreuses, avec des installations intéressantes (deux cours avec séparation par âge/cycle, gymnase, ateliers d'application et de préformation, etc.). Si des aménagements ont été régulièrement réalisés, l'ensemble est vétuste et semble démesuré du fait de l'étalement des bâtiments (près de 200 mètres linéaires).

La mairie de Lyon souhaitant récupérer une partie des locaux, un projet de réaménagement en lien avec la SACVEL a été réactivé au mois de juillet 2020. Dans les grands principes, cela conduira à une réduction importante des surfaces, une optimisation des espaces d'accueil, et à un regroupement du SESSAD et du semi-internat pour appuyer la démarche de consolidation du DITEP.

L'Unité d'Hébergement accueille jusqu'à 16 jeunes par semaine (2 fois 8 places par roulement sur la moitié de la semaine) et est installée dans une villa dans la banlieue lyonnaise à Saint Genis Laval.

L'année 2021 a été celle d'une reprise de l'activité avec toujours des contraintes induites par la situation sanitaire qui nous ont obligés à adapter l'organisation en fonction de celles-ci.

L'arrivée en nombre de jeunes en rupture de scolarité est venue impacter fortement le cadre et le fonctionnement de l'établissement.

Hébergement séquentiel

L'équipe de l'hébergement séquentiel est composée de deux éducatrices spécialisées, d'une monitrice éducatrice et d'un surveillant de nuit auxquels s'ajoutent une psychologue et un médecin psychiatre.

Les jeunes sont accueillis par groupes avec des objectifs spécifiques pour chacun d'entre eux.

L'hébergement séquentiel a cette année été à nouveau perturbée par la situation sanitaire. Certaines familles ne voulaient plus que leur enfant soit hébergé à la Villa par peur d'une éventuelle contamination, quelques cas de tests positifs ayant été déclarés chez les jeunes.

Certains professionnels également ont été touchés par la Covid et n'ont pu par moments être remplacés.

Pour autant, nous avons continué à développer nos partenariats pour accueillir des jeunes issus d'autres DITEP.

Principes du projet / Missions de l'ESMS

Le centre Maria Dubost a pour missions d'accompagner les jeunes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Cet accompagnement s'organise à partir des projets personnalisés élaborés en co-construction avec les jeunes et leurs familles à partir de leurs demandes. Il se décline autour des axes thérapeutiques, pédagogiques et éducatifs en favorisant l'épanouissement et la valorisation des potentialités.

Sur le cycle des 12-15 ans, après une année d'expérimentation, l'objectif était de consolider la nouvelle organisation pour répondre au mieux aux besoins des jeunes dans une dynamique de parcours.

Un travail au niveau des temps de réunion, de l'organisation des temps et des activités a permis de coordonner les actions des différents professionnels.

La logique d'accompagnement, centrée autour des compétences sociales et des parcours d'inclusion a permis de s'adapter aux nombreux changements dans les situations des jeunes pour leur proposer des modalités qui correspondent à leurs compétences et leurs aspirations du moment.

Quelques jeunes sans scolarité ont pu expérimenter l'inscription à l'unité d'enseignement externalisée, tandis que d'autres ont pu consolider leur inscription en établissement par des collaborations étroites entretenues avec les établissements scolaires.

Une réorganisation, calquée sur la même logique, a été mise en place à la rentrée 2021 sur le cycle des plus de 15 ans.

3 groupes sont constitués :

- UEE en lycée professionnel, 10 jeunes, un éducateur spécialisé et un enseignant spécialisé
- La scolarité partagée : 25 jeunes, un éducateur spécialisé, un enseignant spécialisé
- Les jeunes scolarisés uniquement en interne : 25 jeunes, 4 éducateurs, 2 enseignants

Un pôle Insertion, social et d'accompagnement (ISA) a été constitué avec pour mission transversale de développer les ressources extérieures par le développement de nouveaux partenariats.

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Présentation des publics accompagnés :

| Les notifications reçues dans l'année | | | | | | | | | | | | |
|--|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|------|------|-----------|
| janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre | octobre | nov. | déc. | TOTAL |
| 5 | 3 | 4 | 3 | 8 | 4 | 1 | 1 | 2 | 1 | 4 | 4 | 40 |
| Les prises de contact à l'initiative des parents | | | | | | | | | | | | |
| 5 | 3 | 3 | 3 | 7 | 4 | 1 | 0 | 2 | 1 | 4 | 4 | 37 |
| Les relances à l'initiative de l'établissement | | | | | | | | | | | | |
| | | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |

On note cette année une nette diminution des notifications reçues peut-être due aux difficultés rencontrées au niveau de la MDMPH en relation avec la pandémie.

| Âge des enfants et adolescent notifiés dans l'année | | | | |
|---|-------------|-------------|-------------|-----------|
| | 12 à 15 ans | 15 à 17 ans | 17 à 20 ans | Total |
| Garçons | 26 | 7 | 3 | 36 |
| Filles | 3 | 0 | 1 | 4 |
| Total | 29 | 7 | 4 | 40 |

| Âge des enfants et adolescent sortis dans l'année | | | | | |
|---|------------|-------------|-------------|------------|-------|
| | 6 à 12 ans | 12 à 15 ans | 15 à 18 ans | Plus de 18 | Total |
| Garçons | | 0 | 7 | 22 | 29 |
| Filles | | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Total | 0 | 0 | 7 | 23 | 30 |

| Âge des personnes accompagnées admises dans l'année | | | | |
|---|------------|-------------|-------------|-----------|
| | 6 à 12 ans | 12 à 15 ans | 15 à 18 ans | Total |
| Garçons | 0 | 12 | 10 | 22 |
| Filles | 0 | 1 | 2 | 3 |
| Total | 0 | 13 | 12 | 25 |

Âge des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12

| | 6 à 12 | 12 à 15 | 15 à 16 | 16 à 18 | 18+ | Total |
|---------|--------|---------|---------|---------|-----|-------|
| Garçons | 0 | 40 | 15 | 20 | 25 | 100 |
| Filles | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 | 3 |
| Total | 0 | 41 | 17 | 20 | 25 | 103 |

Les admissions ont été perturbées par la crise sanitaire et ont eu lieu un peu plus tardivement que d'ordinaire du fait d'une part d'une réduction notable des notifications MDPH et de la réticence de certaines familles à se déplacer.

Cette année, les admissions ont concerné majoritairement les jeunes âgés entre 12 et 15 ans. Une bonne partie d'entre eux se trouve en situation de rupture de scolarité.

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année

| | |
|-----------------------------------|----|
| CAMSP | 0 |
| SESSAD | 1 |
| Autre établissement médico-social | 8 |
| Milieu familial | 13 |
| Provenance non connue | 3 |

| Nombre total de situation d'adolescents reçus | | | Refus d'admission par l'ESMS | Refus d'admission par les parents | Admissions | | |
|---|--------|-------|------------------------------|-----------------------------------|------------|--------|-------|
| Garçons | Filles | Total | | | Garçons | Filles | Total |
| 26 | 1 | 27 | 0 | 2 | 24 | 1 | 25 |

| File active moyenne mensuelle | | | | |
|-------------------------------|--|---|---------------------------------------|---|
| Mois | Capacité autorisée en places semi-internat | Nombre de personnes accompagnées dans le mois | Capacité autorisée en places internat | Nombre de personnes accompagnées dans le mois |
| Janvier | 102 | 106 | 8 | 16 |
| Février | 102 | 105 | 8 | 15 |
| Mars | 102 | 105 | 8 | 14 |
| Avril | 102 | 104 | 8 | 14 |
| Mai | 102 | 104 | 8 | 15 |
| Juin | 102 | 106 | 8 | 13 |
| Juillet | 102 | 102 | 8 | 14 |
| Août | 102 | 107 | 8 | 10 |
| Septembre | 102 | 109 | 8 | 10 |
| Octobre | 102 | 106 | 8 | 9 |
| Novembre | 102 | 106 | 8 | 9 |
| Décembre | 102 | 105 | 8 | 9 |
| Moyenne | 102 | 105,4 | 8 | 11,4 |
| Taux file active | 1,04 | | 1,42 | |

| Sectorisation des admissions réalisées | | | |
|--|-----------|----------|-----------|
| Ville de résidence | Garçons | Filles | Total |
| 38110 La Tour Du Pin | | 1 | 1 |
| 69004 Lyon | 1 | | 1 |
| 69007 Lyon | 2 | | 2 |
| 69008 Lyon | 2 | | 2 |
| 69100 Villeurbanne | 2 | 1 | 3 |
| 69120 Vaulx-En-Velin | 2 | | 2 |
| 69140 Rillieux La Pape | 1 | | 1 |
| 69150 Décines-Charpieu | 2 | | 2 |
| 69190 Saint Fons | 2 | | 2 |
| 69200 Vénissieux | 3 | 1 | 4 |
| 69330 Meyzieu | 1 | | 1 |
| 69570 Dardilly | 1 | | 1 |
| 69600 Oullins | 1 | | 1 |
| 69800 Saint-Priest | 2 | | 2 |
| Total | 22 | 3 | 25 |

| Sectorisation des jeunes présents en fin de période | | | |
|---|------------|----------|------------|
| Ville de résidence | Garçons | Filles | Total |
| 38080 Isle D'Abeau | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 38110 La Tour Du Pin | <u>1</u> | <u>1</u> | <u>2</u> |
| 69001 Lyon | <u>2</u> | | <u>2</u> |
| 69002 Lyon | <u>3</u> | | <u>3</u> |
| 69003 Lyon | <u>6</u> | | <u>6</u> |
| 69004 Lyon | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 69005 Lyon | <u>3</u> | | <u>3</u> |
| 69007 Lyon | <u>5</u> | | <u>5</u> |
| 69008 Lyon | <u>6</u> | | <u>6</u> |
| 69009 Lyon | <u>3</u> | | <u>3</u> |
| 69100 Villeurbanne | <u>9</u> | | <u>9</u> |
| 69110 Sainte Foy Les Lyon | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 69120 Vaulx-En-Velin | <u>7</u> | <u>1</u> | <u>8</u> |
| 69140 Rillieux La Pape | <u>9</u> | | <u>9</u> |
| 69150 Décines | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 69160 Tassin La Demi-Lune | <u>2</u> | | <u>2</u> |
| 69190 Saint Fons | <u>4</u> | <u>1</u> | <u>5</u> |
| 69200 Vénissieux | <u>13</u> | | <u>13</u> |
| 69210 Saint Bel | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 69230 Saint Genis Laval | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 69270 Couzon Au Mont D'or | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 69270 Saint Romain Au Mont D'or | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 69300 Caluire Et Cuire | <u>3</u> | | <u>3</u> |
| 69310 Pierre Bénite | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 69330 Meyzieu | <u>2</u> | | <u>2</u> |
| 69540 Irigny | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 69600 Oullins | <u>2</u> | | <u>2</u> |
| 69630 Chaponost | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 69660 Collonge Au Mont D'or | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 69740 Genas | <u>1</u> | | <u>1</u> |
| 69800 Saint-Priest | <u>5</u> | | <u>5</u> |
| Total | 100 | 3 | 103 |

| Situation des sortants | | | |
|---|-----------|----------|-----------|
| | Garçons | Filles | Total |
| Emploi milieu ordinaire | 2 | | 2 |
| Emploi secteur protégé | 0 | | 0 |
| Poursuite Formation professionnelle | 8 | 1 | 9 |
| Réorientation ESMS | 2 | | 2 |
| Recherche d'emploi /mission locale | 6 | | 6 |
| Situation de rupture sociale | 3 | | 3 |
| Sans solution (connue) | 6 | | 6 |
| Demande RQTH | 2 | | 2 |
| TOTAUX | 29 | 1 | 30 |
| Dont exclusions prononcées par l'établissement | 3 | | 3 |

Les 3 exclusions concernent les jeunes ayant participé aux événements violents du mois d'octobre. Deux d'entre eux ont été accompagnés vers une réorientation dans d'autres DITEP (La Cristallerie et Elise RIVET).

En ce qui concerne le troisième, sa situation personnelle (en hébergement d'urgence) n'étant pas fixée sur un lieu pérenne, un accompagnement décentralisé au SESSAD a été mis en place (professeur des écoles, éducatrice spécialisée et psychologue) pour éviter une rupture de parcours.

| Durées d'accompagnement dans l'ESMS | | | |
|---|------------|--|-----------|
| Personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 | | Adolescents sortants durant l'année civile | |
| < 1 an | 21 | < 1 an | 0 |
| > 1 an et < 2ans | 28 | > 1 an et < 2ans | 5 |
| > 2ans et < 3ans | 18 | > 2ans et < 3ans | 5 |
| >3 ans et <4 ans | 14 | >3 ans et <4 ans | 3 |
| > 4 ans et < 5 ans | 13 | > 4 ans et < 5 ans | 8 |
| > 5ans et < 6 ans | 4 | > 5ans et < 6 ans | 3 |
| > 6 ans | 5 | > 6 ans | 6 |
| | 103 | | 30 |

| Répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences | | | | | | | |
|---|------------------------|---------------|-----------------------|---|---|--------------------|-------|
| | Déficiences intellect. | Autisme - TED | Troubles du psychisme | Troubles du langage et des apprentissages | Troubles du comportement et de la comm. | Autres déficiences | TOTAL |
| à titre principal | 8 | 26 | 10 | 11 | 42 | 29 | 126 |
| à titre associé | 4 | 1 | 13 | 32 | 14 | 45 | 109 |

Pour 7 jeunes, la pathologie n'a pas été renseignée, s'agissant des derniers arrivants.

Évolution de la population

L'année 2021 a vu un certain rajeunissement de la population avec plusieurs départs de jeunes adultes (18 à 20 ans) par le fait d'une orientation professionnelle, d'un désinvestissement du DITEP ou de la limite d'âge.

La population accompagnée est composée quasiment exclusivement de garçons et les nouvelles admissions ont confirmé cette tendance.

Une partie des arrivants, en rupture de scolarité est venue interroger les règles et perturber grandement l'organisation et le cadre de l'établissement.

Il a été nécessaire d'affecter un poste éducatif à une mission dite de répit pour les jeunes qui n'ont pas la capacité de tenir plus d'une certaine durée en activité ou en classe. Un espace dédié a été aménagé pour favoriser un retour au calme progressif.

Scolarité

Scolarisation des jeunes du centre Maria Dubost dans le milieu ordinaire

- *Créer le partenariat avec les établissements scolaires : rechercher les établissements scolaires partenaires et autres établissements de formation*

L'année 2021 a été axée principalement sur la mise en place de l'unité d'enseignement externalisée au sein du collège Professeur Dargent. Malgré le contexte sanitaire complexe, cette unité a été opérationnelle dès janvier 2021.

Dans un premier temps, 8 jeunes ont été accueillis sur 4 demi-journées. Depuis la rentrée de septembre, cette UEE est ouverte 9 demi-journées et 2 jeunes bénéficient de temps de scolarisation inclusive à la suite d'une inscription administrative au sein du collège. L'un des objectifs de cette unité est la socialisation de nos jeunes. Pour cela, ils ont la possibilité de participer aux temps méridiens proposés par le collège comme l'UNSS ou les activités éducatives périscolaires. Ils ont accès au self et à la cour de récréation, comme l'ensemble des élèves du collège.

Le premier bilan est très positif. Les jeunes trouvent leur place au sein du collège. Ce dispositif est repéré et connu par l'ensemble des professionnels de l'établissement d'accueil.

- *Maintenir le lien entre les établissements partenaires et l'unité d'enseignement*

Afin de renforcer les liens entre l'ITEP et les collèges, nous avons créé un pôle « scolarisation partagée » sur l'unité des 12-15 ans et « d'accompagnement extérieur » pour les 14-20 ans. Ce pôle est constitué, pour l'accompagnement au quotidien de ces jeunes, d'éducateurs et d'enseignants, avec des rôles et missions très spécifiques.

Rôle de l'enseignant :

- Soutenir dans les apprentissages les jeunes en scolarité partagée
- Compenser les apprentissages qui ne sont pas dispensés aux jeunes dans leur établissement scolaire au vu de leur emploi du temps partagé
- Être personne ressource auprès des enseignants des établissements scolaires accueillant nos élèves
- Faire le lien pédagogique avec les enseignants accueillant les jeunes en scolarité partagée

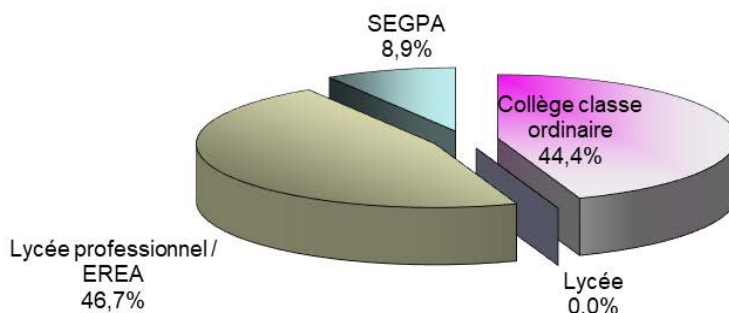
Rôle de l'éducateur :

- Proposer des temps éducatifs sur la structure ou au sein de l'établissement scolaire répondant aux besoins des jeunes en scolarisation partagée
- Être personne ressource auprès des établissements accueillant les jeunes en scolarité partagée en participant aux bilans réguliers

Scolarisations inclusives

| Scolarisations inclusives sur la période | | | | |
|--|------------------|-----------|-----------|-------------|
| Structure scolaire sur la période | Nombre de jeunes | | | |
| | Non | Oui | Total | % |
| Collège classe ordinaire | 6 | 14 | 20 | 44,4% |
| Lycée | 0 | 0 | 0 | 0,0% |
| Lycée professionnel / EREA | 4 | 17 | 21 | 46,7% |
| SEGPA | 0 | 4 | 4 | 8,9% |
| Total | 10 | 35 | 45 | 100% |

Structure scolaire sur la période - Nombre de jeunes



Diplôme de l'éducation Nationale obtenu par les jeunes du centre Maria Dubost

- **ASSR 1 :**
Sur les 17 jeunes inscrits : 10 ont été admis et 7 ne se sont pas présentés (malgré une session de rattrapage)
- **ASSR 2 :**
Sur les 25 jeunes inscrits : 12 ont été admis et 13 ne se sont pas présentés (malgré une session de rattrapage)
- **CFG :**
Au sein de l'établissement : Sur les 12 jeunes inscrits, 8 ont été admis
Sur un autre établissement (jeunes en scolarité partagée) : Sur les 6 jeunes inscrits, 3 ont été admis
- **DNB :**
Sur un autre établissement (jeunes en scolarité partagée) :
Sur les 2 jeunes inscrits, 2 ont été admis
- **CAP :**
Un jeune a obtenu un CAP cette année
- **Bac Professionnel :**
Un jeune a obtenu un Bac professionnel cette année

Bilan de l'unité d'enseignement :

Les différentes réorganisations proposées sur ces deux dernières années au sein de notre structure permettent, entre autres, de favoriser l'accessibilité scolaire.

Scolarisation partagée ou extérieure :

La mise en place des deux dispositifs « scolarisation partagée » et « accompagnement extérieur » permettent, notamment, la médiation nécessaire qui encourage et aide le milieu ordinaire à regarder les agissements, les réactions parfois inadaptées de ces jeunes comme des symptômes de leur handicap. Ces dispositifs sont, pour les jeunes, un moyen de les accompagner dans leur posture d'élève et de citoyen dans le milieu ordinaire.

L'une des missions de l'enseignant spécialisé consiste à être une personne ressource auprès des professionnels des établissements du milieu ordinaire. Cette mission implique un partenariat, une connaissance entre les différents acteurs du projet du jeune, des échanges et des rencontres régulières entre ces différents acteurs, avec le jeune au centre du projet.

Scolarisation au sein d'une UEE :

Les deux Unités d'Enseignement Externalisées tendent à être un lieu de transition avant un retour vers une scolarisation partagée. Elles permettent entre autres :

- De travailler la socialisation avec des pairs dans un environnement différent, autre que celui du DITEP.
- A certains jeunes qui ont eu uniquement une scolarité en interne sur le DITEP de découvrir ce qu'est un collège ou un lycée (démystifier le lieu collège ou lycée).
De travailler sur les exigences demandées aux élèves en collège et au lycée (ponctualité, présence régulière...).
- De rassurer nos jeunes sur leurs compétences et connaissances scolaires via des temps d'inclusion dans différentes matières, voire sur des temps en ateliers (SEGPA ou lycée professionnel).

Scolarisation uniquement en interne

Les adolescents accueillis, en interne, sur le DITEP de Gerland ont pour la grande majorité un parcours chaotique dans le système scolaire ordinaire. Leurs parcours sont souvent « entachés » d'exclusions, d'échecs, de déscolarisations.

L'unité d'enseignement en interne a pour objectifs de :

- Trouver ou de retrouver le désir et le plaisir d'apprendre
- Permettre aux jeunes accueillis de connaître leurs capacités et leurs difficultés pour oser se risquer

Elle est pour ces jeunes une transition obligatoire avant un retour vers le milieu ordinaire.

Cette organisation a été mise à mal par des absences de longues durées et non remplacées. Depuis janvier, l'unité d'enseignement a été privée d'au moins un enseignant. Sur la première période de la rentrée de septembre, 2 enseignants ont été absents pour absence d'un schéma vaccinal complet, schéma qui était obligatoire pour les personnels travaillant dans les ESMS mais non obligatoire pour les enseignants exerçant dans l'ordinaire. Début novembre, un seul enseignant sur les 2 a pu effectuer son retour au sein de notre unité d'enseignement, l'autre enseignant est toujours absent et non remplacé.

Yohan PONCET, coordinateur pédagogique

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle a été cette année encore très perturbée par la crise sanitaire dans la mesure où les employeurs sont toujours réticents à proposer des stages.

Nombre d'entre eux exigent la validation d'un pass sanitaire, ce dont les jeunes accompagnés n'avaient pas conscience. De nombreux messages d'information ont été émis à destination des familles et des jeunes pour qu'ils prennent conscience des enjeux sur cette question. Peu à peu, la plupart des jeunes concernés par l'insertion professionnelle se sont vaccinés tandis que quelques-uns sont restés réfractaires, ce qui a freiné leur parcours.

Quelques événements liés à l'orientation professionnelle ont également été annulés (forums, salons).

File active, intensité d'accompagnement et liste d'attente

| File active annuelle | | | |
|---|------------|----------|-------------------|
| Nombre des situations en cours au 01/01 année N | Admissions | Sortants | Total file active |
| 108 | 25 | 30 | 133 |

L'accueil de jour ne dispose pas d'une véritable liste d'attente à la suite des nombreux départs au cours de cette année et la diminution des notifications MDPH reçues.

L'ACTIVITÉ

Données chiffrées des usagers

| | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Total 2021 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Nombre de jours d'ouverture | 21 | 14 | 24 | 17 | 18 | 23 | 11 | 7 | 18 | 21 | 17 | 17 | 208 |
| Niveau d'activité contractualisé | 21 | 14 | 24 | 17 | 18 | 23 | 11 | 7 | 18 | 21 | 17 | 17 | 208 |
| Capacité totale autorisée établi. | 110 | 110 | 110 | 110 | 110 | 110 | 110 | 110 | 110 | 110 | 110 | 110 | 110 |
| Total effectifs admis établi. | 116 | 113 | 113 | 112 | 113 | 112 | 110 | 115 | 116 | 117 | 113 | 113 | |
| Semi-Internat Capacité autorisée | 102 | 102 | 102 | 102 | 102 | 102 | 102 | 102 | 102 | 102 | 102 | 102 | 102 |
| Activité prév budgétaire en journée | 2.098 | 1.402 | 2.400 | 1.700 | 1.800 | 2.300 | 1.008 | 700 | 1.800 | 2.100 | 1.689 | 1.689 | 20.686 |
| Total journées réalisées | 1.987 | 1.284 | 2.245 | 1.635 | 1.589 | 2.123 | 986 | 553 | 1.567 | 1.923 | 1.532 | 1.544 | 18.968 |
| Taux de présence | 94,71% | 91,58% | 93,54% | 96,18% | 88,28% | 92,30% | 97,82% | 79% | 87,06% | 91,57% | 90,7% | 91,42% | 91,7% |
| Taux de présence cumulé | | 93,15% | 93,50% | 94,7% | 93% | 92,8% | 93,24% | 92,49% | 91,85% | 91,81% | 91,71% | 91,70% | |
| Écart du mois | -111 | -118 | -155 | -65 | -211 | -177 | -22 | -147 | -233 | -177 | -157 | -145 | -1.718 |
| Écart cumulé | -111 | -229 | -384 | -449 | -660 | -837 | -859 | -1.006 | -1.239 | -1.416 | -1.573 | -1.718 | |
| Internat séquentiel places autorisées | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 9 |
| Total admis dans le mois | 16 | 15 | 14 | 14 | 15 | 13 | 14 | 10 | 10 | 9 | 9 | 9 | |
| Activité prév. Budgétaire en journées | 151 | 144 | 122 | 122 | 122 | 151 | 86 | 43 | 144 | 144 | 144 | 125 | 1.498 |
| Total journées internat séquentiel réalisé | 131 | 128 | 112 | 109 | 108 | 124 | 75 | 23 | 128 | 119 | 102 | 94 | 1.253 |
| Taux de présence | 86,75% | 88,89% | 91,8% | 89,34% | 88,52% | 82,12% | 87,21% | 53,49% | 88,89% | 82,64% | 70,83% | 75,20% | 83,91 |
| Taux de présence cumulé | | 87,80% | 88,96% | 89,05% | 88,96% | 87,68% | 86,86% | 84,75% | 85,80% | 85,43% | 84,21% | 83,91% | |
| Écart du mois | -20 | -16 | -10 | -13 | -14 | -27 | -11 | -20 | -16 | -25 | -42 | -31 | -245 |
| Écart cumulé | -20 | -36 | -46 | -59 | -73 | -100 | -111 | -131 | -147 | -172 | -214 | -245 | |

Données chiffrées professionnels

Les activités récurrentes

En raison des exigences au niveau de l'obligation vaccinale chez plusieurs de nos partenaires, les activités extérieures ont une nouvelle fois cette année dû être réduites.

ATELIERS :

Les ateliers sont accessibles à l'ensemble des jeunes accompagnés par le DITEP (accueil de jour et SESSAD).

En fin d'année une ouverture vers d'autres DITEP a permis d'intégrer trois jeunes accompagnés par le DITEP Clair Joie situé à Saint Just d'AVRAY sur l'atelier boulangerie.

Espaces verts : une activité en intra et des chantiers extérieurs

Cuisine : confection de recettes, dont une journée consacrée à la production pour un dispositif d'insertion et la production du dessert de l'établissement un jour par semaine.

Plateforme bâtiment : le partenariat avec le conseil de quartier de GERLAND s'est développé par la production de divers équipements :

- CASA Habitat & Humanisme :
Création et fabrication de boîtes aux lettres et de nichoirs à oiseaux.
- Immeuble le CHORUS :
Création de 7 jardinières (5 grandes et 2 petites).



Des perspectives selon accord et autorisation des espaces verts de la Ville de Lyon sont envisagées dans le square Monseigneur Alfred Ancel :

- Fabrication et installation d'une table avec bancs solidaires et de nichoirs à oiseaux.
- Création d'un espace de jeu de boules.

Espaces verts : Maintien des chantiers existants et mise en place d'un contrat d'entretien des espaces végétalisés du DITEP de Villeurbanne/Duchère.

Atelier Restauration :

| | |
|------------------|---|
| Nom de l'atelier | Atelier de préprofessionnalisation en cuisine |
| Cycle | INTERCYCLE |
| Nom du module | PLATEFORME D'ATELIER |
| Bénéficiaires | Élèves de 14 à 20 ans |
| Professionnel | M. METENIER (Éducateur technique spécialisé) |

Tableau de résultat des savoirs transmis :

| Modes de contributions | Principaux résultats obtenus | Effets obtenus | Impacts différés |
|-----------------------------------|---|---|---|
| Mise en situation professionnelle | <i>Les objectifs du projet d'atelier sont opérants</i> | <i>Cohésion de groupe Ancrages individuels</i> | <i>Gain de maturité, insertion professionnelle</i> |
| Apprentissages technologiques | <i>Le plan de formation technologique est accessible</i> | <i>Les élèves sont bien en lien avec les apports théoriques</i> | <i>Sens de l'écoute, mémorisation du savoir-faire</i> |
| Méthodes pédagogiques | <i>Capacité à travailler les apprentissages en individuel</i> | <i>Accessibilité des apports pratiques et théoriques</i> | <i>Transfert des savoirs</i> |

Pour cette année 2021, l'atelier a pérennisé une production et une livraison de repas à destination d'un établissement de type CHRS « Le Carteret ».

L'atelier Restauration de la plateforme « ATELIERS » est resté concentré sur la volonté de se rapprocher le plus possible des conditions réelles d'une entreprise tout en axant la répartition du plan de formation vers des temps de séances adaptés au nouveau fonctionnement DITEP. Ce qui en fait une activité « moteur » permettant de travailler les axes pédagogiques et éducatifs liés à l'accompagnement des jeunes, dans les apprentissages et leur parcours de formation.

Ce support technique est destiné à favoriser les mécanismes d'ancrage vers l'insertion socioprofessionnelle.

La proposition de l'atelier cuisine s'est avérée pertinente au regard de l'hétérogénéité des profils accueillis et s'est articulée comme suit :

- Deux demi-journées dédiées aux accompagnements individuels.
- Deux journées dédiées aux apprentissages et à la formation professionnelle.
- Deux demi-journées dédiées aux accompagnements progressifs.

Les objectifs sont atteints et les élèves sont présents de manière continue.

Le groupe du jeudi est composé de jeunes de l'externe et de l'interne (dispositif)

Ce groupe est centré sur la production hebdomadaire du dessert du jour proposé au self. C'est un énorme challenge qui nécessite une implication conséquente de l'atelier.

Partenariat avec le CHRS LE CARTERET :

Depuis la mise en route (2016) de ce projet de fabrication de repas en partenariat et à destination du CHRS « LE CARTERET », les jeunes qui sont concernés par cette activité restent mobilisés par le travail mis en œuvre.

Notre partenaire est très satisfait du travail rendu et a d'ailleurs encore cette année remercié, récompensé, soutenu et félicité le groupe d'élèves qui participent à cette prestation.

Les échanges et la mutualisation deviennent concrets entre les jeunes du Dispositif d'accompagnement et ceux de La scolarité externe qui composent ce groupe.

Le temps du mardi reste une « journée type » qui sert de tremplin aux élèves afin de les aider à matérialiser leurs compétences dans la construction de projet socioprofessionnel.

Partenariat avec le Conseil de Quartier de Gerland

Un partenariat a pu se mettre en place avec le Conseil de Quartier de Gerland avec Mme CALVIE comme interlocuteur. L'atelier a pu répondre très favorablement à plusieurs commandes de buffets et de prestations alimentaires de type Traiteur. Le Conseil de Quartier de Gerland a été satisfait. Cette dynamique est porteuse pour l'accompagnement du public accueilli.

Insertion socioprofessionnelle :

Pour cette année 2021, deux jeunes de l'atelier cuisine ont obtenu leur diplôme (CAP de cuisine) et sont maintenant embauchés en entreprise.

Un jeune a passé une certification de type titre professionnel et est en situation de travail en CDI.

Une jeune est en première année au Lycée Professionnel (La Vidaude) pour préparer un CAP de Cuisine.

Chaque année l'atelier cuisine concrétise des projets de vie. Les familles nous témoignent beaucoup de remerciements et de soulagement.

LES MÉDIATIONS ÉDUCATIVES

Les médiations éducatives constituent un support pour installer un cadre et instaurer le lien avec un groupe de jeunes.

Elles peuvent avoir des objectifs spécifiques : le bien-être, la créativité, l'expression ou venir en appui des contenus pédagogiques.

Outre les médiations traditionnelles (cuisine, musique, arts plastiques...) ayant pour objectifs principaux la construction du lien et la socialisation, plusieurs médiations plus spécifiques sont proposées :

Sophrologie : (avec un praticien certifié) Groupe de 4 jeunes

Objectifs :

- Favoriser une meilleure connaissance de soi
- Gestion des tensions par le biais d'exercices de respiration
- Lâcher prise, accéder à la détente

Médiation animale (prestation extérieure) : 5 jeunes ont participé

Finalités :

- Permettre aux jeunes de s'épanouir au contact des animaux et de faire groupe.
- Aider à restaurer la confiance en soi et l'estime de soi des jeunes.
- Développer l'empathie. Bénéficier d'un espace apaisant en dehors de l'agitation de l'ITEP

Objectifs :

- Mettre les jeunes en situation de responsabilisation : tenir un engagement en étant assidus aux séances.
- Développer un lien jeune-animal bientraitant et soignant par l'intermédiaire de jeux et de soins quotidiens envers les animaux.
- Encourager le vivre-ensemble et le « faire-groupe » en mettant les jeunes en situation de coopération.

Atelier mécavélo (éducateur et enseignant) : 3 jeunes concernés

Objectifs :

- Pratiquer la mécanique vélo : accompagner les jeunes dans l'apprentissage et l'utilisation des outils nécessaires à la réparation de vélos.
- Travailler la relation partenariale : rentrer en lien avec une association de mécanique vélo (Atelier du Chat Perché, Janus France...)
- Placer le jeune d'une posture d'aidé à celle d'aidant au travers de la mécanique vélo et ainsi valoriser les jeunes sur leurs acquis.
- Acquérir la théorie et la pratique des déplacements à vélo.
- Découvrir l'histoire et les évolutions du cycle.

Projet photo (intervenant extérieur) 5 séances concernant 6 jeunes.

Objectifs :

- Développement de la confiance et de l'estime de soi
- Apprendre à se regarder
- Verbaliser sur les différentes émotions au travers des clichés.

Divers groupes thérapeutiques sont animés par les psychologues ou les psychomotriciennes, le plus souvent en binôme avec un éducateur :

- Relaxation : séances hebdomadaires, 3 jeunes encadrés par une psychomotricienne
- Psychodrame : séances hebdomadaires, 4 jeunes, groupes animés par une psychologue et une éducatrice spécialisée
- Groupe de parole : séances hebdomadaires 3 à 4 jeunes, encadrés par une psychologue et une enseignante

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

Travail avec les familles

Malgré la crise sanitaire, les liens avec les familles ont été maintenus. On peut noter une augmentation des liens en distantiel au détriment des rencontres physiques, certaines familles se montrant prudentes vis-à-vis d'une potentielle contamination.

Les familles ont, elles aussi, été impactées par la crise sanitaire et nous avons observé une augmentation des demandes d'accompagnement social ou de soutien à la parentalité.

Les manifestations institutionnelles n'ont donc pu être organisées. Le conseil de la vie sociale a été également impacté par l'absentéisme des représentants des familles.

Pour autant, lorsque cela concerne l'accompagnement au quotidien de leurs enfants, la plupart des familles répondent présentes, notamment en ce qui concerne l'élaboration des projets d'accompagnement personnalisés.

Les partenariats et les conventions

La réseau partenarial continue de se développer sur le territoire. Les dispositifs et les établissements liés à la protection de l'enfance restent nos partenaires privilégiés. Le partenariat avec l'éducation nationale se renforce également.

Le DITEP GERLAND s'est inscrit en 2021 aux rencontres initiées par le comité local de santé mentale des 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements. Divers espaces de collaboration sont en construction.

Un autre partenariat avec le conseil du quartier GERLAND a débouché sur la fourniture par les ateliers de diverses prestations.

Le dispositif participe également à des réunions autour de situations complexes en partenariat avec la PJJ, le CH le Vinatier et d'autres DITEP.

Des conventions nous lient dans le cadre des unités d'enseignement externalisé avec :

- Le lycée SEMBAT SEGUIN
- Le collège DARGENT

Une convention d'activité d'intérêt général avec l'hôpital Saint Jean de Dieu permet l'intervention du Dr CEZANNE BERT, médecin psychiatre, au sein de notre établissement à raison de 2 demi-journées par semaine.

Une convention culture et santé impliquant l'association La Source a débouché sur la réalisation de fresques sur un mur extérieur, dans une salle et sur un couloir de l'établissement.

Par ailleurs, une convention de livraison de repas (30 repas, une fois par semaine) est établie avec le CHRS Le Carteret.

Enfin, dans le cadre de la scolarité partagée, des conventions sont établies avec l'ensemble des établissements dans lesquels sont inscrits les jeunes accompagnés par le DITEP.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Le projet de service

Une réécriture du projet d'établissement, accompagnée par Champ social tout au long du processus jusqu'à la production du document était programmée sur l'année 2020 avec pour terme prévu le mois de juin 2021.

La crise sanitaire nous a obligés à décaler cette échéance afin de garantir un processus méthodologique qui permettent l'implication d'un maximum de professionnels.

Cette réécriture s'inscrit dans le champ du secteur DITEP de l'association à savoir, avec le DITEP de la Cristallerie à Givors et le DITEP de Villeurbanne/Duchère.

Un comité de pilotage transversal entre DITEP a été créé avec des temps de travail partagés entre professionnels, administrateurs et partenaires extérieurs.

9 journées d'ateliers déclinées autour de 3 thèmes : *le Projet Personnalisé d'Accompagnement, le parcours et la mise en œuvre de réponses inclusives* ont été réalisées avec la participation croisée de l'ensemble des professionnels des trois DITEP.

Dans chaque DITEP, a été mis en place un comité de pilotage composé de plusieurs professionnels représentant tous les corps de métiers statutaires et fonctionnels.

Des groupes de travail sur un mode participatif ont été constitués pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration des différents accompagnements proposés aux enfants, adolescents, jeunes adultes accueillis.

Des questionnaires à destination des jeunes, de leurs familles et des partenaires ont été élaborés afin de recueillir leurs attentes et leurs besoins.

Après la réorganisation de l'unité des 12-15 ans en 2020, le projet éducatif de l'unité des 15-20 ans a été complètement remanié entre juin et septembre 2021, selon la même logique de parcours inclusif.

Enfin, un pôle d'insertion, social et d'accompagnement a été créé avec le regroupement dans un même service des assistantes sociales de l'accueil de jour (centre Maria DUBOST), du SESSAD Gerland et de 2 chargées d'insertion. Cette entité a pour missions notamment de développer et d'entretenir les partenariats afin de proposer une palette toujours plus élargie de prestations et de perspectives en préparation à la sortie du dispositif.

La démarche qualité

Le suivi de la démarche qualité s'est effectué à la fois sur la réalisation des fiches actions du CPOM, des axes de travail définis en 2020 ainsi que dans la démarche d'élaboration du projet d'établissement.

L'accompagnement par Champ social a permis d'objectiver les attentes des politiques publiques au regard des textes en vigueur.

La participation des familles a été sollicitée notamment par l'élaboration de questionnaires de leurs attentes et de leurs besoins.

La formation des professionnels au travail avec les familles a pu se mettre en place.

Les événements indésirables

La crise sanitaire qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2021 a induit le maintien d'un certain nombre de protocoles qui, sur la durée, sont de moins en moins supportés tant par les jeunes que par les professionnels. Le port du masque reste difficile à supporter par les jeunes et ne facilite pas le lien avec les professionnels.

Les mesures de distanciation, notamment au cours de la prise de repas, met à mal les temps d'échanges dans ces moments qui se doivent d'être conviviaux.

On a observé après l'été une légère augmentation de l'absentéisme des jeunes et des professionnels du fait de l'épidémie.

Les consignes, différentes selon qu'elles proviennent des autorités sanitaires ou de l'éducation nationale ont induit un flou qui a eu pour conséquences un absentéisme temporaire de 3 professeurs des écoles en défaut de passe sanitaire. L'un d'entre eux a finalement choisi de rejoindre le système ordinaire.

Des événements violents, au cours desquels un groupe de 5 jeunes s'en est pris aux professionnels et aux locaux ont été particulièrement traumatisants.

C'est l'intervention des forces de l'ordre qui a mis un terme à cette violence.

Les personnes agressées ont été particulièrement choquées et pour 6 d'entre elles, l'établissement a établi une déclaration d'accident du travail.

Ces personnels ont été accompagnés dans le cadre du protocole violence interne au secteur DITEP et une analyse de la pratique spécifique effectuée par une psychologue externe a été mise en place pour permettre à chaque personne impliquée de prendre du recul vis-à-vis de cet événement.

Des plaintes ont été déposées tant par l'établissement que par les personnes agressées.

3 jeunes ont été exclus et une orientation sur d'autres établissements a été mise en place.

Dans l'attente, un accompagnement individualisé a été mis en place, délocalisé dans les locaux du SESSAD, assuré par les professionnels de l'accueil de jour (psychologue, éducateur spécialisé, psychomotricienne) et par l'enseignante du SESSAD.

Suivi des fiches actions CPOM Établissements

Action 1.3.1 : Mise en place et organisation du DITEP

- Réorganisation du cycle des 15-20 ans dans une dynamique de parcours en fonction des modalités d'inclusion scolaire
- Organisation du service d'insertion, social et d'accompagnement pour répondre à un besoin de transversalité de l'accompagnement social et dans l'insertion professionnelle.
- Réorganisation de l'équipe de direction avec la création d'un poste d'adjoint de direction
- Formation des professionnels au travail avec les familles, au référentiel des compétences sociales, à la connaissance des troubles relationnels précoces et à la contention.

Action 1.3.5 : Dynamiser les places d'internat séquentiel

- Les places d'hébergement séquentiel ont été ouvertes à 3 jeunes accompagnés par le DITEP Villeurbanne/Duchère.

Action 1.3.7 : Transformation / Reconstruction du Centre Maria DUBOST

- Réunions de travail avec des représentants de la mairie, de la SACVEL
- Diagnostics préparatoires
- Réunions de travail accompagné par un chef de projet INGEROP
- Constitution de groupes de travail pour élaborer le cahier des charges (objectif mars 2022)

Maintenance/ Travaux / Aménagements

Objectif : Organiser la maintenance des bâtiments afin de garantir la continuité d'un état satisfaisant des biens fonciers et des outils.

Du fait du projet immobilier, les travaux sont principalement consacrés à ce qui touche à la sécurité et la maintenance.

| | |
|--|--|
| Remise en conformité électrique | Continuité des terres sur les prises électriques à l'hébergement séquentiel |
| Chaudière | Vérification interrupteurs, création point lumineux Dépannage fuite chaudière hébergement séquentiel, changement électrovanne |
| SSI | Changement des blocs autonomes d'éclairage de secours |
| Plâtrerie/Peintures | Réfection du mur du gymnase (Remise en place des plaques, renfort de l'ossature) |
| Réfection des sols | Réfection salle de répit Dépose de carrelage et remplacement par dalles de PVC |

RESSOURCES HUMAINES


Au 31 décembre 2021, le centre Maria DUBOST est composé de 65 salariés :

- 6 personnels de direction (1 directeur de secteur à 0,25 ETP, 1 directeur et quatre adjoints de direction) pour un total de 4,25 ETP
- 5 personnels administratifs (1 responsable de la sécurité et 4 secrétaires) pour 3 ETP
- 27 personnels sociaux-éducatifs (2 assistantes de service social, 2 professeurs d'éducation physique, 15 éducateurs spécialisés, 1 moniteur éducateur, 7 éducateurs techniques dont 6 spécialisés)
- 12 thérapeutes (3 médecins pédopsychiatres, 1 médecin généraliste, 3 psychologues, 2 psychomotriciennes, 2 orthophonistes, 1 infirmière)
- 8 personnels des services généraux (1 surveillant de nuit, 1 agent de maintenance, 3 agents d'entretien, 1 cuisinier, 1 agent de cuisine, 1 concierge)
- 7 enseignants

Restent à pourvoir :

- 1 poste d'agent de service
- 1 poste d'infirmière à 0,6 ETP
- 1 poste de médecin pédopsychiatre à 0,3 ETP

L'organigramme

| Directeur : BAES Patrick | | | | |
|---|---|--|--|--|
| Services administratifs Secrétaire de direction : VARREL Claude Secrétaire d'accueil : ZIAD ESSIA/A.JENNANE Secrétaire administrative : VARREL Claude Secrétaire médico-sociale : VERICEL Isabelle Secrétaire administrative : VAN STRAAREN-PERRET Claire  | | Responsable : FORESTIER Dany Services généraux Agent de maintenance : PAYET Thierry Cuisinier : BEZANNIER Olivier Agent de cuisine : MOREL Jean-Philippe Agent de service : - CHRISTINI Hélène - DURAZ Cyrille - LAHI Antoinette - ZOUNON Abdou Wassi | | Hébergement séquentiel Adjoint de direction : DENAUD Marine Veilleur de nuit : GAILLARD Thomas Educatrice spécialisée : - HARBONVILLE Manon - CENTENA Caroline Monitrice éducatrice : - PETELAT Ludivine |
| I.S.A Adjoint de direction : Monsieur RODOT Assistants sociaux : - CARCELES Maud - LAPALUS Marion (SESSAD) - PIEGAY Carole Chargées d'insertion : - CASTILLON Edith - CHANCELIER Sandrine | Equipe thérapeutique Pédopsychiatres : - BURNEL Diana - CEZANNE BERT Guillaume - DEGOUTE Odile Médecin généraliste : - CHAPPUIS Catherine Psychologues : - GOUJON Anne-Gaëlle - SIMULA Marie - TRICAUD Marilou Infirmière : - MENAULT Sylvie - PELORDET-LEMEE Gaëlle Psychomotriciennes : - ROZIER Cécile - VILLENEUVE Anne Orthophonistes : - PISANT Christine - TRAISNEL Isabelle | Cycle 1 (12-15) Adjoint de direction scolarité externe : Monsieur DE PRINS Adjoint de direction : ELKHADRAOUI Ahmed (groupe interne) Groupe ITEP : Educateurs spécialisés : - CHARDON Lucile - CLAVERIE Crystèle - GRANDJEAN Renéat - HENISSE Claire - IMBACHI Karine - PEBOU-POLAE Aurélie TEORO Maurice Professeur des écoles : - BARRIQUAND Annelore (50%) - FERRAND Estelle (50%) Scolarité partagée : Educateur Spécialisé : - BENNACER Abdel Hafide Professeur des écoles : - BARTHOMEUF Delphine Groupe UEE : Educateur spécialisé : - JAMMOT Guillaume Professeur des écoles : - PERRAUDIN Elodie | Cycle 2 (15-20) Adjoint de direction : DENAUD Marine (Groupe interne) et Monsieur DE PRINS (scolarité externe) Groupe ITEP Educateurs spécialisés : - CLEMENT Pavlina - KHETAR Drifa - PABST François Educatrice technique : - PALLUAU Camille Professeur des écoles : - FERRAND Estelle (50%) - HALLET Quentin (50%) - HUSSON Océane (50%) - VUILLEZ Bastien Scolarité partagée : Educatrice spécialisée : - BELLIARD Laureen - REQUIER Julia Professeur des écoles : - HALLET Quentin (50%) - HUSSON Océane (50%) Groupe UEE : Educatrice spécialisée : - DUFEIX Géraldine Professeur des écoles : - ROTTELEUR Cécile | S.E.S.S.A.D Adjoint de direction : RODOT Didier Service thérapeutique : Médecin : - Dr SLAMA Wiliam Psychologues : - Nelly QUERAT BRANGEON - HAMEL Capucine Arthérapeute : - THOMAS Martine Psychomotricienne : - CONSTANCIAS Séverine Service administratif : Secrétaire administrative - DIAZ Jeanine Service Educatif-Social Educatrices spécialisées : - CARRON Patricia - GNONHANLOU Séverine - KASSAM Céline - PERRUCHET Maud Assistante sociale : - LAPALUS Marion (ISA) Professeur des écoles : - BARRIQUAND Annelore |
| Ateliers Ahmed El Khadraoui Educateurs techniques : - ATTALA Arnaud (EV) - BESLAY Francis (Bât) - BRESTEAUX Arnaud (Bât) - HERMET Isabelle (Boulang) - METENIER Philippe (Cuis) | Professeur d'EPS - HAMOUCHE (intérimaire) - RATTNER Jan | Stagiaires Direction : ETTWILLER Manon Educateur spécialisé : - BOUVAREL Maud (Cycle 2 /Groupe UEE) - KHERAGEL Kamel (Cycle 1 / Sco partagée) | Coordonnateur pédagogique : PONCET Yoann | |

Arrivées / Départs

| NOM | Prénom | Qualification | Date d'entrée | Date sortie | Fin CDD |
|-------------|-----------|----------------------------------|---------------|-------------|------------|
| BARONTINI | Nicolas | Professeur EPS | | 01/10/2021 | |
| CENTENA | Caroline | Éducatrice spécialisée | 25/08/2021 | | |
| CHARDON | Lucile | Éducatrice spécialisée | 06/09/2021 | | 31/08/2022 |
| CLAIN | Murielle | Éducatrice technique spécialisée | | 31/03/2021 | |
| DUFEIX | Géraldine | Éducatrice spécialisée | 24/08/2021 | | |
| DUROZARD | Claire | Psychologue | | 15/10/2021 | |
| GRANDJEAN | Renate | Éducatrice spécialisée | 13/09/2021 | | |
| HAUSSLER | Jocelyne | Éducatrice spécialisée | | 01/10/2021 | |
| HUSSON | Océane | Professeur des écoles | 30/08/2021 | | |
| IZBICKI | Hervé | Psychologue | | 31/07/2021 | |
| LAMY | Mélodie | Professeur des écoles | | 15/09/2021 | |
| MAURY | Bernard | Responsable services généraux | | 15/10/2021 | |
| PAUGET | Solène | Éducatrice spécialisée | | 20/08/2021 | |
| PEBOUE | Aurélie | Éducatrice spécialisée | 23/08/2021 | | 31/08/2022 |
| PERRUCHET | Maud | Éducatrice spécialisée | | 01/09/2021 | |
| REQUIER | Julia | Éducatrice spécialisée | 23/08/2021 | | |
| RIBOT PARRA | Antoine | Éducateur spécialisé | | 31/07/2021 | |
| SIMULA | Marie | Psychologue | 22/11/2021 | | |
| TRICAUD | Marylou | Psychologue | 19/10/2021 | | |
| VARREL | Claude | Secrétaire de direction | 16/09/2021 | | |
| VILLAND | Anne | Médecin pédopsychiatre | | 01/03/2021 | |
| ZIAD | Essia | Secrétaire d'accueil | 23/08/2021 | | |

Actions de formation

Les actions de formation ont, elles aussi, été perturbées par la situation sanitaire cette année. D'abord reportées sur le début d'année, elles ont été concentrées sur la période allant du mois de mai au mois de juillet.

Le choix institutionnel a été d'en maintenir un maximum, la demande des professionnels, aux regards des problématiques rencontrées, étant importante.

Formations collectives :

- **Construire un référentiel interdisciplinaire**
 - o Participants : Personnel éducatif (ES, ME, ETS) et pédagogique. (12 professionnels)
 - o Objectifs visés : Mettre en œuvre des outils communs de partage et d'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement
- **Les traumatismes relationnels précoces de violence pathologique externe chez le jeune accueilli en DITEP**
 - o Participants : professionnels du DITEP Gerland et du DITEP La Cristallerie (ES, orthophoniste, cadres de direction, psychologues, médecin psychiatre). 2 sessions, 22 professionnels.

- Objectifs visés : développer une meilleure connaissance des pathologies rencontrées
- **Construire le travail avec les familles**
 - Participants : ES, ETS, assistantes sociales, secrétaire, professeur des écoles (12 professionnels)
 - Objectifs visés : apports théoriques de l'approche systémique du travail avec les familles. Etudes de situations concrètes pour une opérationnalisation en situation réelle.
- **Contenance : quels accompagnements pour contenir les débordements ?**
 - Participants : ES, professeur des écoles, psychomotricienne, chef de cuisine (10 professionnels)
 - Objectifs visés : mieux intervenir en situation de crise

Formations individuelles :

- Parentalité et accompagnement des familles : éducatrice spécialisée
- Formation tuteur : éducateur spécialisé
- Approche systémique dans le travail avec les familles niveau I : assistante sociale
- Approche systémique dans le travail avec les familles niveau I et II : psychologue
- Modelage tête et visage : éducatrice spécialisée

De plus, la quasi-totalité des salariés a participé aux journées consacrées à l'élaboration et écriture du projet d'établissement.

5 salariés ont participé aux journées de L'AIRE intitulées : « De la culture dans l'AIRE »

PERSPECTIVES

POUR L'ANNEE 2022

L'objectif de l'année 2022 sera de consolider la réorganisation entreprise en 2020 tant au niveau de l'établissement qu'avec les autres dispositifs de l'association, la Cristallerie et le DITEP Villeurbanne/Duchère.

La formalisation des partenariats, ancrés sur le territoire est un des axes majeurs de cette prochaine année. Des contacts ont été pris avec les acteurs du 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements et doivent déboucher en 2021 sur des actions en lien avec de nouveaux partenaires.

La poursuite de l'élaboration du cahier des charges du projet d'aménagement immobilier doit nous amener à nous projeter sur de nouvelles pratiques, l'accueil potentiel des plus jeunes en cohérence avec la réécriture du projet d'établissement.

La finalisation de la mise en place du dispositif sera soutenue par un accompagnement institutionnel exercé par des psychologues extérieurs afin de permettre à chacun de trouver sa place dans une configuration en évolution constante.

CONCLUSION

L'année 2021 a été marquée par une poursuite de la réorganisation concernant en particulier le cycle des 15-20 ans et la création du service insertion, social et accompagnement.

Progressivement, la mise en place du fonctionnement en dispositif se consolide. L'accès aux différentes modalités est aujourd'hui facilité tant pour les jeunes accompagnés par le DITEP GERLAND que pour des jeunes des autres DITEP.

L'unité d'hébergement séquentiel accueille des jeunes accompagnés principalement par le SESSAD La Duchère, par le DITEP de Villeurbanne ou le SESSAD GERLAND.